



Pour publication immédiate

«Nous travaillons à faire respecter les droits, le droit à l'avortement en est un.» Flavie Trudel candidate de Québec solidaire dans Joliette

12 juillet 2022- Joliette

En juin dernier, la Cour suprême américaine renversait l'arrêt Roe contre Wade. Cette décision fait en sorte que le droit à l'avortement n'est plus protégé par la constitution américaine. Des millions de femmes américaines se voient privées du droit de mettre fin à une grossesse non désirée. Les conséquences ne seront pas les mêmes pour chaque femme. Les femmes dans le besoin et marginalisées seront très touchées, n'ayant pas les moyens d'aller dans un autre État américain, ou dans un autre pays comme le Québec. Plusieurs conséquences sont envisageables. Entre autres, l'endettement risque d'augmenter pour qu'elles puissent se rendre dans une clinique située très loin de chez elles. De plus, certaines risquent d'opter pour des méthodes dangereuses afin de mettre un terme à leur grossesse. Interdire l'avortement ne mène pas à sa disparition, cela rend cette pratique beaucoup plus dangereuse pour les femmes.

Protéger le droit de choisir de mettre fin ou non à une grossesse est beaucoup plus grand que l'on peut le penser. Québec solidaire continue de défendre les droits des femmes. La montée du conservatisme inquiète l'historienne Flavie Trudel, candidate de Québec solidaire dans Joliette: «Au Québec, même si le droit à l'avortement est reconnu, nous savons qu'un droit acquis de longues luttes peut se perdre rapidement.» La candidate ajoute: «On observe qu'au Québec le droit à l'avortement ne s'applique pas partout de la même manière. Certaines femmes en région y ont accès plus difficilement et sont défavorisées par rapport aux femmes des grands centres urbains. Québec solidaire veut régler ce problème et s'engage à rendre la pilule abortive disponible à toutes les femmes partout au Québec dès son arrivée au pouvoir.»

Au sujet de la pilule abortive, la porte-parole de Québec solidaire Manon Massé explique: «Un gouvernement de Québec solidaire exigerait du Collège des médecins une révision de sa position afin de lever les barrières -à l'accès à la pilule abortive- qui n'existent nulle part ailleurs au Canada. À Québec solidaire, nous ne nous contentons pas de protéger les droits fondamentaux des femmes, mais aussi de les faire avancer. Faciliter l'accès aux différentes modalités d'interruption de grossesse au Québec envoie un message fort en faveur du droit des femmes de choisir». Notons que Manon Massé sera dans la région de Lanaudière la fin de semaine du 16 juillet.

Jozef Rivest pour Québec solidaire Joliette

Sur la photo Manon Massé et Flavie Trudel